



Déductions pour Frais médicaux

Pour savoir si le crédit pour frais médicaux vaut la demande, voici la façon de calculer le tout. Calculez le total de vos frais payés et des frais payés de votre conjoint et enfants si lieu dans l'année en cours (excluez les montants remboursés par votre assurance).

Il est important de savoir que les frais médicaux peuvent être additionnés pour les deux conjoints et demandé dans une seule déclaration pour maximiser le retour d'impôts. Notre équipe s'assure de maximiser le retour lors du calcul de vos impôts.

+ Ajoutez à ce montant

FÉDÉRAL

PROVINCIAL

Le montant pour le régime d'assurance médicament du Québec payé l'année précédente

ET/OU

Le montant payé pour avoir une assurance privée avec son employeur (CASE 85 T4)

Le montant pour le régime d'assurance médicament du Québec payé dans l'année en cours

ET/OU

Le montant payé pour avoir une assurance privée avec son employeur et la portion payée par l'employeur (RL1 case 235 et case J)

- Soustrayez les montants suivants

3 % du moindre des 2 revenus

3 % du total des 2 revenus

Montant du crédit à appliquer sur le montant restant

12.525%

20%